

DSDEN DE L'OISE

Division de la Logistique, des Finances et
de la Formation – pôle Finances

Tél. : 03.44.06.45.61

Action culturelle

Tél. : 03.44.06.45.89

ACTION ÉDUCATIVE

ET

CULTURELLE (A.E.C.)

ANNEE SCOLAIRE 2017 – 2018

Maximum 2 A.E.C. par collège

Retour des dossiers à la DSDEN avant le 15 juin 2017

ÉTABLISSEMENT :

Téléphone :

DESCRIPTIF DE L'ACTION

TITRE DE L'ACTION :

RÉSUMÉ :

NOM DU RESPONSABLE :

DOMAINES

Numéroter par ordre d'importance (trois domaines maximum)

A	Arts plastiques	F	Culture scientifique et technique
B	Audio-visuel	G	Danse
C	Cinéma	H	Environnement EDD
D	Cirque	I	Théâtre
E	Travail de mémoire	J	Musique et chant
K	Écriture / littérature	N	Patrimoine
L	Projet européen	O	Architecture
M	Citoyenneté	P	Autres - A préciser

LES PARTICIPANTS À L'ACTION

Les élèves

Nombre de classes impliquées	Niveaux	Nombre d'élèves

Le personnel de la communauté scolaire

Nom et prénom	Qualité ou discipline enseignée	Nature de l'intervention

Les partenaires

Partenaires (structures)	Nom et prénom de l'intervenant	Nature de l'intervention

**LE PROJET PÉDAGOGIQUE EXPLICITE EST À RÉDIGER SUR UN DOCUMENT ANNEXE
SELON LE PLAN SUIVANT (à joindre obligatoirement au dossier)**

- 1) Articulation avec le projet d'établissement**
- 2) Objectifs**
- 3) Descriptif de l'action et étapes de sa mise en œuvre**
- 4) Modalités d'intervention du partenaire**
- 5) Valorisation et réalisations prévues**
- 6) Évaluation de l'action**

BUDGET PRÉVISIONNEL

Équilibre nécessaire entre dépenses et recettes

DEPENSES		RECETTES	
<p>Fonctionnement</p> <p>Petit matériel</p> <p>Entrées</p> <p>Transport</p>		<p>Financement sur fonds propres</p> <p>Collège</p> <p>Familles ⁽¹⁾</p> <p>F.S.E. ou coopérative</p>	
<p>Autres à préciser</p> <p>adhésion à l'association</p> <p>achat séries de livres</p>		<p>Collectivités territoriales</p> <p>Commune</p> <p>Conseil départemental</p>	
<p>Rémunération des intervenants</p> <p>Nom :</p> <p style="padding-left: 40px;">heures x € =</p> <p>Nom :</p> <p style="padding-left: 40px;">heures x € =</p>		<p>Partenaires financiers sollicités</p>	
		<p>Aide complémentaire demandée à la DSDEN (Inspection académique)</p>	
<p>Total</p>		<p>Total</p>	

1) Exclusivement pour les actions à caractère facultatif (cf. circulaire 79-186 du 12 juin 1979).

<p>MOYENS HORAIRES DEMANDÉS</p> <p>Heures Supplémentaires Effectives (1 HTS = 0,66 HSE)</p>	<p>HSE</p>
---	------------

Visa du chef d'établissement

Date :

Signature :